



Expulsion par mon propriétaire

Par **crocco**, le **12/02/2008** à **20:57**

Je suis assigné en justice par mon propriétaire, suite à des loyers impayés. Il ne voulait pas effectuer des travaux, aussi j'ai payé, pas payé pendant des mois, le litige porte sur une somme totale de 1059 euros,

Je lui ai fait depuis l'assignation 2 courriers recommandés, sollicitant un arrangement, et l'invitant à me rencontrer pour remise de mon débit, et trouver un accord.

Il me propose d'arrêter la procédure, si je lui règle mon débit, mais refuse de faire les travaux, il me dit que dans un an si no pb il changera la fenêtre !

Que faire je paye et m'écrase ? arrêtera-t-il la procédure ?

Dois je prendre un avocat et aller au tribunal ?

Je suis désamparé merci de votre aide

Par **Jurigaby**, le **12/02/2008** à **21:07**

Bonjour.

Payez le, et éventuellement, engager une action pour qu'il fasse le travaux..

mais avant tout, payez le.